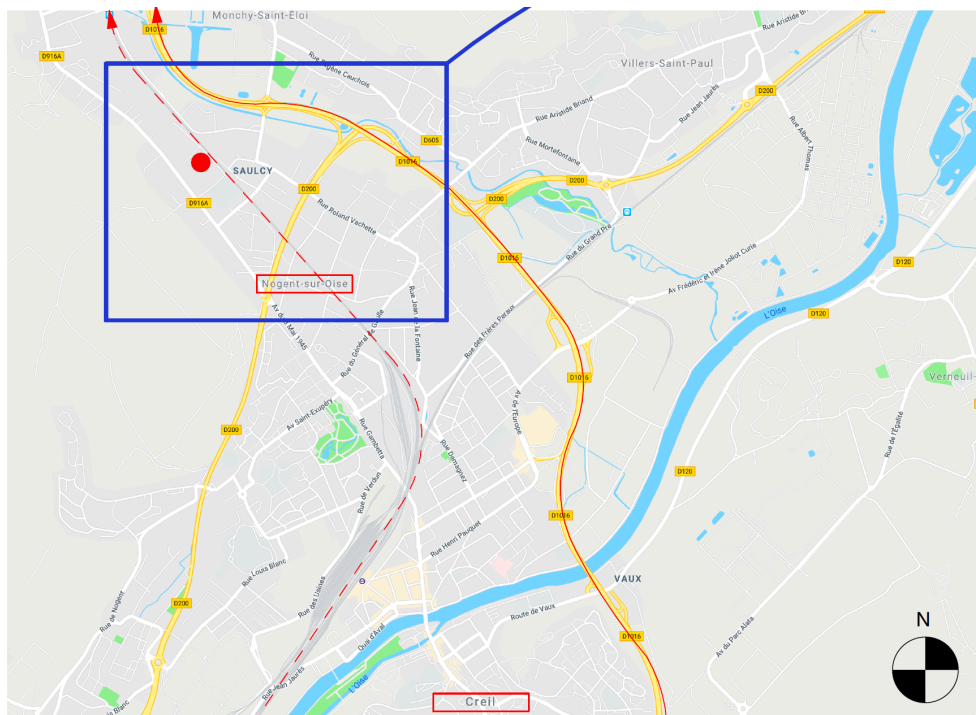


1- Le site : présentation du terrain et de ses abords

Face à l'évolution des pratiques funéraires conduisant à une augmentation des crémations aujourd'hui et à l'avenir, la commune de Nogent-sur-Oise a décidé de proposer la construction et gestion par DSP d'un nouveau crématorium. Cet équipement rayonnera au-delà même de la commune de Nogent-sur Oise, et pourra ainsi bénéficier aux autres communes à proximité telle que Creil, Monchy-St Eloi, Villers-St-Paul ou encore, Laigneville

Cet équipement de proximité est situé au cœur de ces communes, et la facilité d'accès depuis les infrastructures rend la proposition de site très intéressante.



En effet, ce site a plusieurs atouts :

Situé dans le quartier de Saulcy, à l'entrée Nord-Ouest de la commune de Nogent-sur Oise le projet sera situé à l'écart du centre urbain et des zones d'habitations.

Le terrain est très bien desservi par les différentes infrastructures routières :

La D200, axe reliant Chantilly et Compiègne,

La D1016, reliant Senlis et Beauvais,

Enfin, la rue Faidherbe, D916 A reliant au Nord, Laigneville et se prolongeant par la rue du 8 mai 1945 au cœur de Nogent, elle-même, prolongement de la rue Gambetta, traversant le cœur de la commune de Creil.

Le terrain fait une surface de 5450 m² env.

2- Le projet

Les enjeux de la construction d'un crématorium sur ce site

La création du crématorium et de son jardin du souvenir sur ce site est une opportunité pour la commune de qualifier un site actuellement en friche mais en devenir. En effet, le nouveau cimetière de Nogent-sur Oise fraîchement réalisé, et la future proximité avec ce nouvel équipement renforce l'offre « funéraire » du site. Le regroupement de ces équipements est naturel.

De plus, à proximité immédiate du site et en continuité du projet paysager, nous trouvons les jardins familiaux qui seront ainsi connectés à la commune et non plus séparés par un terrain en devenir.

Ce projet participe donc à une véritable requalification d'un quartier aujourd'hui en friche, entre voie ferrée et zone industrielle au Nord et maisons individuelles au Sud. La construction de ce crématorium ainsi que la création d'un vaste jardin du souvenir généreusement arboré participeront ainsi à la protection vis-à-vis du bruit, mais également des vues pour les habitations situées en partie haute du terrain.



La topographie du terrain est un atout. La conception tire parti du fort dénivelé (environ 5m entre le point haut et le point bas) et nous permet ainsi d'enterrer légèrement les parties techniques ainsi que la cour technique. Cet enfouissement permet de minimiser les hauteurs et l'impact visuel du bâtiment. Le bas du terrain est situé plutôt en zone inondable, dont la nappe est à environ -1m, nous y installons principalement les stationnements et positionnons alors le projet plus haut, afin de se libérer de cette contrainte pour le bâtiment de la présence d'eau souterraine.

La volumétrie projetée respecte les règles d'implantation définies au PLU.

La hauteur maximale du bâtiment sera de 6,95 m env.
L'accès au site de projet se fait par la voie de Saulcy.

L'implantation du bâtiment sur le site respecte les retraits réglementaires par rapport aux limites parcellaires et par rapport aux emprises publiques.

Aménagement prévu pour le terrain :

Caractéristiques principales de l'équipement et programme technique détaillé envisagé

1-Caractéristiques principales de l'équipement

ACCES AU BATIMENT

L'accès au bâtiment pour le cercueil sera aisé et horizontal, depuis la cour technique située à l'arrière du bâtiment et non visible depuis l'espace extérieur ouvert au public. L'accès au public est situé face au parking, à l'opposé des accès techniques.

STRUCTURE et COUVERTURE

La structure du projet sera de deux types : poteaux poutres métalliques pour la grande salle des cérémonies, salle émergente au cœur du projet. L'autre aile abrite la partie technique et celle réservée au public seront quant à elles réalisées en mur maçonné structurel. Une ossature légère faisant péristyle viendra envelopper la partie accessible au public du bâtiment et se prolongera au niveau du hall par une façade façon péristyle.

L'ensemble des volumes sera couvert par une toiture légère, en acier à joint debout, à différentes altimétries selon les espaces couverts.

LES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES

Les caractéristiques techniques des fours, de la chambre de post combustion, les installations de filtrations, traitement des fumées et hauteur de la cheminée respecteront les normes en vigueur, issu des articles D.2223-99 à D.2223-109 du CGCT, ainsi que l'arrêté du 28/01/2010 relatif à la hauteur de la cheminée, et aux quantités de gaz rejetées dans l'atmosphère.

ACOUSTIQUE

L'isolation acoustique sera renforcée entre la salle de présentation visuelle et la salle de remise de l'urne, afin de conserver l'intimité nécessaire aux familles.

FLUX

Le projet ne prévoit aucun croisement des flux entre le personnel et le public, à l'exception de la présentation du cercueil dans la salle de cérémonie. En effet, les flux se schématisent en deux boucles, l'une publique du hall au jardin, en passant par la salle de cérémonie ; la seconde, technique passant du hall d'introduction au four, en passant également par la salle de cérémonie.

LE STATIONNEMENT

L'offre de stationnement du projet du cimetière est très réduite, à peine une dizaine de places. Le projet prévoit ainsi la création d'une cinquantaine de places de stationnement qui pourront être mutualisées entre le cimetière et les cérémonies du crématorium.

Le site étant libre d'accès, le projet offrira également la possibilité au public de venir se stationner et profiter des espaces naturels créés, qu'il s'agisse une fois encore du cimetière mais aussi du jardin du souvenir, véritable lieu de méditation ouvert au public. Enfin, la proximité des jardins familiaux

nous a conduit également à proposer ce grand parking directement le long de la voie de Saulcy pour que les familles puissent le cas échéant utiliser ce parking avant de se rendre dans les jardins familiaux.

Il s'agit ainsi pour le quartier de créer un grand parking public permettant à chacun de se promener « à pied » sur ce site en reconversion. Cela évitera le stationnement le long de la voie de Saulcy, relativement étroite et peu aménagée.

Une étude devra à terme être menée par la commune quant à cette voie en impasse, bordant dorénavant trois équipements publics importants dans la vie des familles :

- Les jardins familiaux,
- Le crématorium et,
- Le cimetière.

2-Programme détaillé

Le projet se compose de deux zones bien distinctes, et non perméables :

ESPACE PUBLIC :

Un hall d'accueil, largement vitré, généreusement dimensionné et accessible depuis le parvis couvert et ouvert en continuité du parking public, sur lequel donne :

- La salle de cérémonie, lieu invitant à la méditation, haute, sobre et lumineuse
- Les sanitaires publics, également différenciés par genre, bien que non imposé dans la réglementation ERP.

Le hall, largement dimensionné pourra le cas échéant être un prolongement de la salle de cérémonie si la dimension de celle-ci venait à être insuffisante. En effet, un système de portes en panneaux bois coulissants permet en position ouverte d'être depuis le hall en continuité directe avec la salle de cérémonie.

-De la salle de cérémonie, nous accédons au « condouloir », néologisme venant du concept de relation entre le couloir et les condoléances. En effet, une fois la cérémonie terminée, il est un lieu intime et discret où les familles, avant de rejoindre le jardin du souvenir reçoivent des proches et des intimes les condoléances. Ce lieu permet une transition chaleureuse de proximité, entre la cérémonie et la dispersion des cendres dans le jardin du souvenir.

-Du « condouloir », une salle des retrouvailles est également créée afin de se retrouver si les familles le souhaitent pour un moment convivial, autour de quelques victuailles, face au jardin du souvenir. Les sanitaires, accessibles depuis le hall d'accueil sont également accessibles depuis cette salle.

Le jardin du souvenir est accessible soit depuis le parking public, soit depuis la salle des retrouvailles, ou depuis le « condouloir ». Ce dernier, dont la conception a été faite afin d'offrir un lieu de déambulation et de repos, est propice à la méditation et au recueillement.

ESPACE TECHNIQUE, ACCESSIBLE AU PERSONNEL UNIQUEMENT :

Un hall funéraire accessible depuis le parking technique, sur lequel donne :

- La salle d'introduction, relié au four.
- Un local officiant, avec éclairage naturel

- Le SAS de départ qui s'ouvre sur la salle de cérémonie,
- Le couloir technique.

Du couloir technique, nous accédons à :

- La salle des urnes,
- Des sanitaires du personnel (hommes et femmes différenciés selon la norme code du travail)
- Un local ordures ménagères, ouvert sur le parking technique
- Une salle du personnel, avec éclairage naturel
- Un bureau, éclairé naturellement et relié à la salle d'accueil et de remise de l'urne. Il est accessible aux familles.

Parti architectural et paysager

1- Motivations architecturales, urbanistiques et techniques

Concevoir un crématorium, c'est concevoir un lieu à la fois ouvert et accueillant mais également un lieu propice à la méditation, au recueillement et à l'intériorité. Ouvert à toutes les cultures, qu'elles soient religieuses ou non, ce lieu doit permettre à chacun de retrouver la quiétude et de se sentir bien et accompagné, malgré la tristesse. Car oui, c'est bien un lieu où les gens sont avant tout, tristes. Cette tristesse doit pouvoir s'exprimer intimement. C'est cette dualité de lieu ouvert et lumineux mais également intime et protégé qui a guidé notre conception, tant dans le bâtiment que dans le paysage qui lui aussi fait partie intégrante de l'expérience funéraire de chacun.

Un lieu protégé, tirant partie de la topographie



Le projet s'installe à mi-hauteur du terrain proposé, terrain très en pente. En effet, entre la partie haute, au Sud où nous trouvons les habitations et la partie basse au Nord, où nous trouvons la voie de Saulcy, voie d'accès et la voie ferrée, nous avons environ 5m de dénivelé. L'installation à mi-hauteur sur la partie très en pente nous permet d'enterrer légèrement le bâtiment à l'arrière, de minimiser son impact visuel dans le paysage, notamment pour la partie technique et de créer ainsi une cour quasiment invisible depuis le parc. Cette cour sera la cour technique d'accès aux cercueils et aux personnels.